



POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS



Sainte-Martine
Entre terres et rivières



Politique familiale
et des aînés



Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :

Québec

Numéro	POL_LSC_001.1
Date d'adoption	10 juin 2025
Résolution	2025-06-101

Entre terres et rivières



/ TABLE DES MATIÈRES

4-5

MOT DES ÉLUS

11

VALEURS DE
LA MUNICIPALITÉ

6

OBJECTIFS
DÉFINITIONS

12-13

ENGAGEMENTS
AXES D'INTERVENTION
ET OBJECTIF

7-10

PORTRAIT

14

PLAN D'ACTION



Le masculin est utilisé dans cette politique uniquement à titre de terme générique, et ce, afin d'alléger le texte.



/ MOT DES ÉLUS

Notre municipalité réaffirme son engagement envers les familles et les aînés avec la mise à jour de la politique qui encadre nos actions en leur faveur. Cette démarche est essentielle pour assurer un mieux-être durable et un développement harmonieux à Sainte-Martine.

Impliquer les citoyens et les organismes dans ce processus est une véritable force : c'est ensemble que nous bâtissons une politique qui reflète réellement notre communauté, ses besoins et ses valeurs. Cette collaboration est la clé pour garantir une politique à l'image de Sainte-Martine et témoignant de notre fierté d'appartenir à cette collectivité. Elle contribue également à l'enracinement de nos valeurs, ainsi que de nos liens patrimoniaux, environnementaux, culturels, historiques et linguistiques, qui façonnent l'âme de notre municipalité.

Les résultats du sondage dressent un portrait clair des préoccupations et des priorités des familles et des aînés. Ces données guideront le comité, l'administration et le conseil municipal dans la rédaction et la mise en œuvre du plan d'action qui accompagnera cette nouvelle politique. Notre objectif est simple : **continuer d'avancer ensemble.**

Un suivi rigoureux sera assuré sur une période de cinq ans grâce à un plan d'action couvrant les sphères clés identifiées : information et communication, habitat et milieu de vie, transport et sécurité, santé et services sociaux, ainsi que les loisirs. Ce plan permettra de mesurer les résultats, d'évaluer les actions posées et d'ajuster la démarche au besoin.

Je tiens à remercier chaleureusement tous celles et ceux qui ont contribué à cette démarche collective, qui fait de Sainte-Martine une communauté où il fait bon vivre à toutes les générations!



Mélanie Lefort
Mairesse

/ MOT DES ÉLUS

C'est avec fierté que nous vous présentons la version mise à jour de la Politique familiale et des aînés.

Grâce au sondage mené auprès des citoyens, nous disposons maintenant d'un portrait clair, mais surtout actuel, des besoins et attentes des familles et des aînés de Sainte-Martine. Être à l'écoute de vos priorités est au cœur de notre engagement et façonne depuis longtemps notre manière de « vivre ensemble à Sainte-Martine ».

Nous poursuivrons notre travail collectif afin d'assurer un suivi rigoureux et une évaluation continue des résultats, éléments essentiels pour garantir l'efficacité de cette politique.

Ce processus de collaboration entre élus, administration et citoyens illustre parfaitement l'esprit communautaire qui anime notre collectivité, et nous en sommes très fiers!

Nous espérons que toutes les familles et les aînés se reconnaîtront à travers cette nouvelle version, qui reflète le portrait actuel de notre milieu et qui, j'en suis convaincu, contribuera assurément à améliorer la qualité de vie de toutes les générations composant notre municipalité.

Bonne lecture!



Normand Sauvé
Conseiller municipal du district 2

/ OBJECTIFS

La politique familiale et des aînés a comme objectif d'exposer clairement la définition de la famille et des aînés, le rôle de la municipalité, ses valeurs, ses objectifs généraux et ses axes d'intervention, dans une municipalité pensée pour eux.

Elle découle de la volonté de la Municipalité de Sainte-Martine de partager avec ses partenaires une vision commune, que chacun pourra mettre en œuvre conformément à sa mission et à son milieu. La politique a pour but d'établir un cadre commun d'actions et de prise de décisions favorables aux familles et aux aînés, en leur offrant un soutien par des services accessibles et adaptés, afin d'améliorer leur milieu et leur qualité de vie.

La première politique familiale et des aînés a été rédigée et adoptée en 2013. Le processus de mise à jour de la politique et de son plan

d'action a mobilisé des bénévoles par le biais d'un comité consultatif, la population, les membres du conseil et le personnel municipal. Les besoins et les points de vue exprimés ont été recueillis et pris en compte lors d'un sondage auprès de la population, visant à valider les éléments toujours pertinents et à mettre en lumière les nouveaux.

À la suite de ce sondage, le comité consultatif de loisirs, culture et vie communautaire, accompagné par l'équipe administrative de la municipalité, a rédigé un plan d'action reflétant les besoins de la population. Le comité de la politique familiale et des aînés aura la responsabilité d'assurer le suivi de sa mise en œuvre sur une période de cinq ans. Deux rencontres annuelles permettront d'évaluer son déroulement et les décisions prises en ce sens. La Municipalité s'engage à rendre publiques les actions réalisées.

/ DÉFINITIONS



LA FAMILLE :

Composée d'adultes et/ou d'enfants unis par de multiples liens, la famille se soutient réciproquement à travers les générations, stimulant et favorisant ainsi le développement de notre communauté.



LES AÎNÉS :

Un aîné est une personne ayant acquis un bagage de connaissances et d'expériences variées. Il contribue de façon importante à l'édification et à la continuité de notre communauté. La transmission de ses connaissances aux autres générations façonne notre histoire et enrichit notre patrimoine.

/ PORTRAIT DE LA MUNICIPALITÉ

DÉMOGRAPHIE

1. PRINCIPAUX CONSTATS



Croissance de la population :

- **3,7 % d'augmentation entre 2016 et 2021**, la plus faible de la MRC de Beauharnois-Salaberry.



Population totale :

- **5 664 personnes en 2021**, comparativement à 5 461 en 2016.



Niveau de scolarité :

- **Plus de 40,4 % de la population a obtenu un diplôme de niveau collégial ou supérieur**, dépassant la moyenne de la MRC qui se situe à 33,9 %.



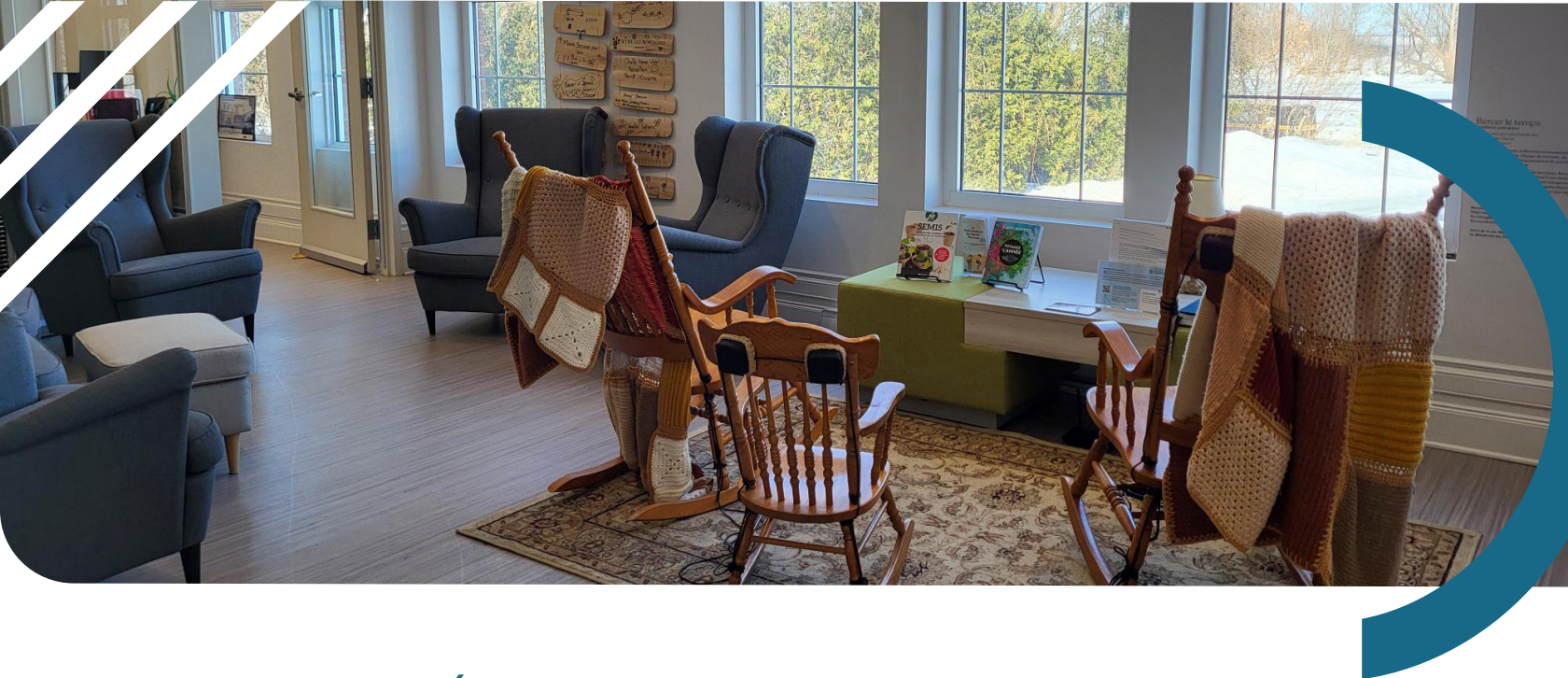
Revenus et valeurs des résidences :

- Les résidents de Sainte-Martine **sont les mieux nantis de la MRC**, avec des revenus plus élevés et des résidences d'une valeur moyenne supérieure.

2. POPULATION SELON L'ÂGE

Groupe d'âge	Population 2021	Évolution depuis 2016	Pourcentage de la population	Comparaison avec la MRC
0-14 ans	1 070	+ 3,4 %	18,9 %	Stable MRC : 15,9 %
15-64 ans	3 555	- 1,66 %	62,8 %	Légèrement inférieur MRC : 61,1 %
65 ans et +	1 035	+ 26,2 %	18,3 %	Inférieur MRC : 23 %
Total	5 664	+3,7 %	100 %	-
Âge moyen	41 ans	-	-	Inférieur MRC : 44,1 % Province de Québec : 42,8 %

Source : ISQ Recensement 2006 et 2021, Statistique Canada



3. NIVEAU DE SCOLARITÉ

Dans la MRC de Beauharnois-Salaberry, près de deux personnes sur trois possèdent un niveau de scolarité inférieur au niveau collégial, et seulement 15 % détiennent un diplôme universitaire

Pour Sainte-Martine, la situation est meilleure : plus de 40 % de la population a atteint ou dépassé le niveau collégial, et près de 20 % possède un diplôme universitaire.

École	Nombre d'élèves		Rang décile SFR		Rang IMSE	
	2022-2023	2011-2012	2022-2023	2011-2012	2022-2023	2011-2012
École Sacré-Cœur (Maternelle à 3 ^e année du primaire)	177	44	3	5	3	3
École Sainte-Martine (4 ^e année du primaire à la fin du secondaire)	221	185	2	5	6	6

Note (Rang décile SFR et Rang IMSE) :

Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé.

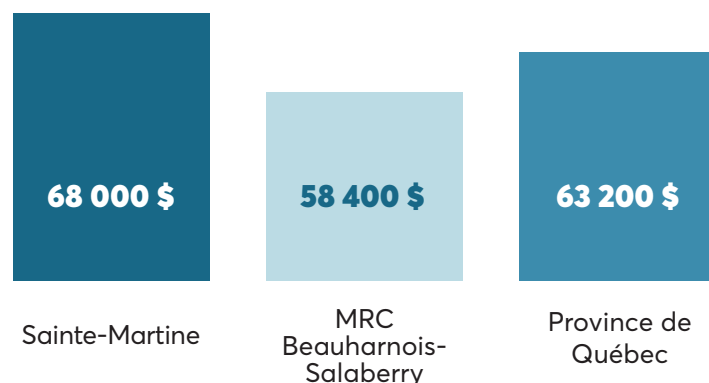
Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) calcule annuellement deux indices de défavorisation :

1. L'indice du seuil de faible revenu (SFR)
2. L'indice de milieu socio-économique (IMSE)

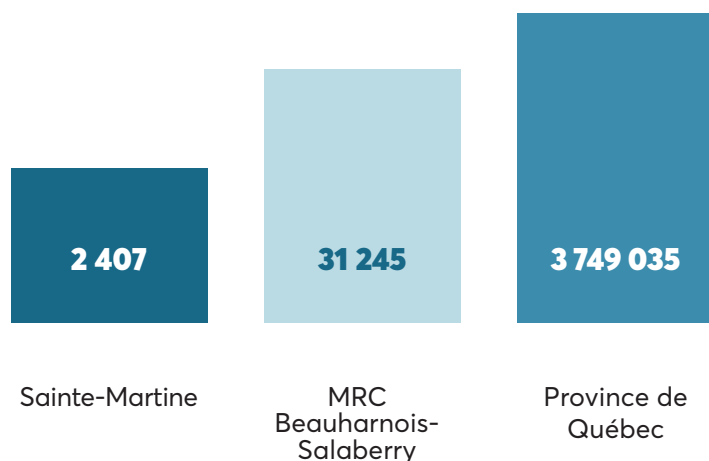
Source : ISQ Recensement 2006 et 2021, Statistique Canada

4. CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES

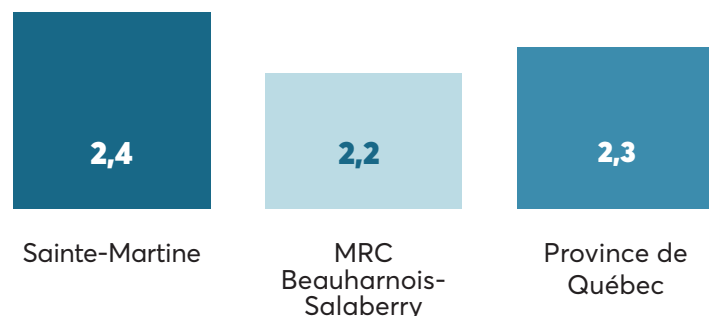
Revenu médian des ménages privés en 2020 (après impôts)



Nombre de ménages en 2021



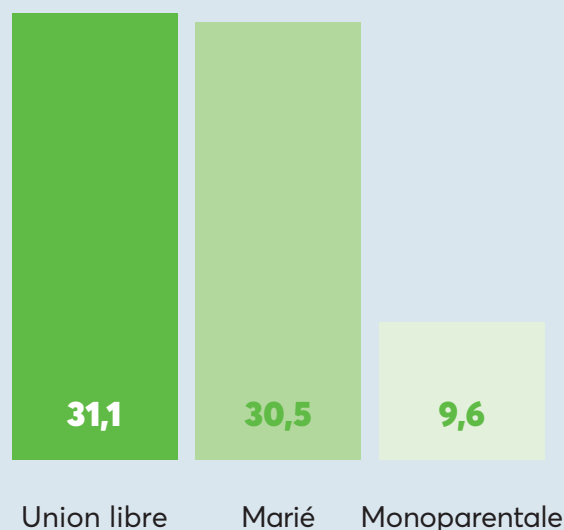
Nombre d'habitants par ménage en 2021



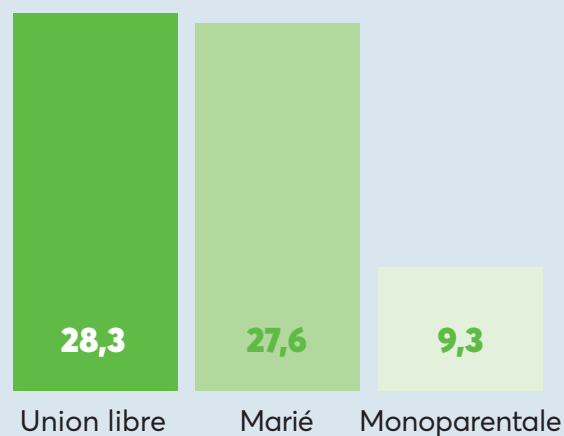
RÉPARTITION DES MÉNAGES SELON LE TYPE DE FAMILLE

À Sainte-Martine, comme dans la MRC de Beauharnois-Salaberry, près de 61,1 % des ménages sont composés de gens mariés (30,5 %) ou vivant en union libre (31,1 %). Les familles monoparentales constituent 9,6 % des familles de Sainte-Martine comparativement à 9,2 % sur le territoire de la MRC.

SAINTE-MARTINE

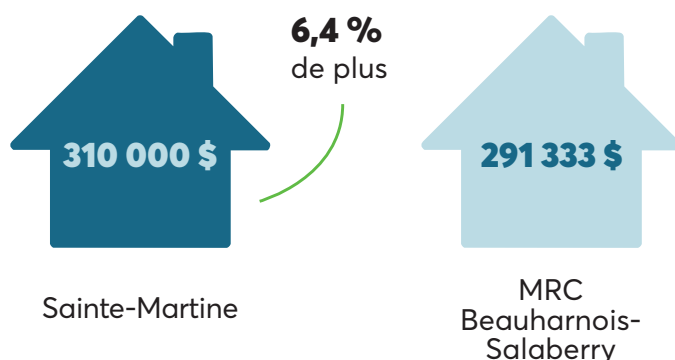


MRC BEAUHARNOIS-SALABERRY

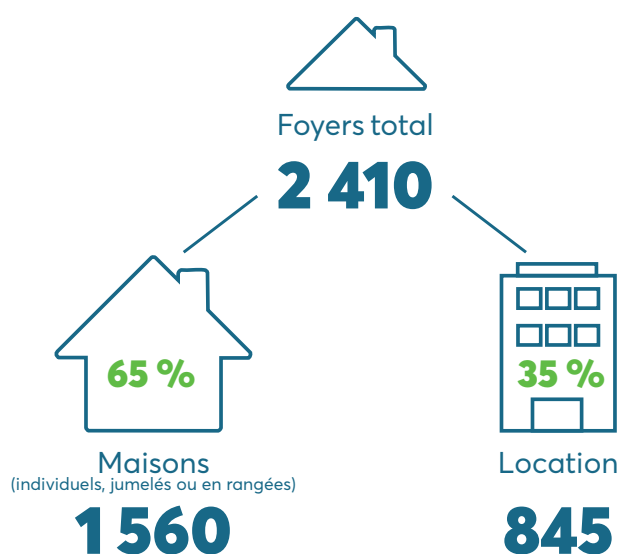


5. PORTRAIT DU LOGEMENT

Valeur moyenne des résidences en 2021



Répartition par type de logements (2021)



Parmi les 2 410 foyers, 1 560 (65 %) sont des maisons, incluant les maisons individuelles, jumelées ou en rangées. Les 845 foyers restants (35 %) sont des logements locatifs, comprenant les appartements et les habitations mobiles.

Constats

Depuis la dernière politique familiale et des aînés, Sainte-Martine s'est maintenue en termes de population que ce soit par le nombre d'habitants, l'âge moyen ou le niveau de scolarité. Par contre, lors des échanges avec le comité consultatif de loisirs, culture et vie communautaire, plusieurs constats ont été soulevés.

1. Bien que le revenu médian à Sainte-Martine soit au-dessus de celui de la MRC Beauharnois-Salaberry ou même au-dessus de celui du Québec, le nombre de bénéficiaires pour les dépannages alimentaires a connu une hausse importante depuis la fin de la pandémie de la COVID-19. L'écart entre les ménages nantis et les ménages défavorisés est très grand.
2. Aucune statistique n'a été répertoriée concernant les nouveaux arrivants. Par contre, le comité a constaté une hausse importante de personnes s'établissant à Sainte-Martine. Cette augmentation touche autant de nouveaux résidents que des travailleurs étrangers œuvrant dans des entreprises locales telles que Nortera et Les Aliments Dare.
3. Il fait bon vivre à Sainte-Martine! Selon le palmarès des municipalités où les gens se disent les plus heureux, notre municipalité s'est hissée au **4^e rang** de la 10^e édition réalisée par la firme de sondage Léger en 2021.

/ VALEURS



LA FIERTÉ



**L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE,
L'APPARTENANCE AU MILIEU DE VIE**



**L'ENRACINEMENT DES VALEURS ET DES
LIENS PATRIMONIAUX, ENVIRONNEMENTAUX,
CULTURELS, HISTORIQUES ET LINGUISTIQUES**



/ ENGAGEMENTS

Sainte-Martine veut se doter d'un cadre de référence et d'intervention pour un développement harmonieux des familles et des aînés de la municipalité. Soutenue par les citoyens ayant participé à un sondage, la Municipalité adopte la Politique familiale et des aînés le **10 juin 2025**. Elle prend des engagements qui se manifestent dans les énoncés qui suivent :

1. **Améliorer la qualité de vie** des familles et des aînés sur le territoire tout en étant attentif à leurs besoins;
2. Munir l'administration municipale d'un **cadre de référence et d'intervention**;
3. Augmenter le **sentiment de sécurité** chez les familles et les aînés;
4. **Contrer l'exode** des familles et des aînés en favorisant un milieu de vie qui correspond à leurs besoins;
5. Favoriser la **diffusion d'informations** auprès de la population concernant les services offerts tant municipaux que de nos partenaires.



/ AXES D'INTERVENTION ET OBJECTIFS

Dans notre contexte actuel, les enjeux sont nombreux pour répondre aux besoins exprimés par les diverses générations qui composent notre municipalité. Si l'on considère que les prochaines années seront marquées par le vieillissement de notre population, tant l'administration municipale que les acteurs du milieu devront faire preuve de créativité et d'initiative pour offrir à chaque membre de la famille un milieu de vie adapté à sa réalité.

Après l'analyse des besoins exprimés par la population, **les cinq axes d'interventions suivants ont été retenus :**



Informations et communications : des familles et des aînés informés sur leur milieu



Habitat et milieu de vie : des familles et des aînés vivant dans un milieu de vie aménagé à leurs besoins



Transport et sécurité : des familles et des aînés qui se sentent en sécurité et qui disposent d'un transport adapté à leurs besoins



Santé et services sociaux : des familles et des aînés ayant accès aux services nécessaires pour bien vieillir à Sainte-Martine



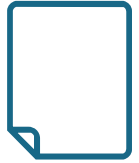
Loisirs : des familles et des aînés actifs dans la culture, les loisirs, le sport et la vie communautaire



PLAN D'ACTION



/ INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS



ACTIONS	OBJECTIFS	PROMOUVOIR L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE ET FAIRE CONNAÎTRE LES OPPORTUNITÉS DE BÉNÉVOLAT SUR LE TERRITOIRE	AMÉLIORER LES COMMUNICATIONS AUX CITOYENS POUR LES INFORMER DES SERVICES OFFERTS VERSUS LES DÉPENSES
	ANNÉES 1 ET 2 2026 – 2027	• Consulter les partenaires (organismes, associations) pour cibler les besoins • Mettre en place un système de centralisation des besoins et des demandes de bénévolat (je-bénévole.ca)	• Préparer un plan de vulgarisation en communication pour les éléments budgétaires (expliquer les retombées économiques, gains de temps, d'argent) • Création d'un espace sur le site web de la Municipalité pour améliorer la diffusion de l'information budgétaire
	ANNÉES 3 ET 4 2028 – 2029	• Créer un espace dédié au bénévolat sur la page web de la Municipalité avec formulaire à compléter pour soumettre sa candidature • Faire place aux bénévoles pour diffuser l'information concernant les besoins en bénévolat. (Présenter les organismes et bénévoles)	• Création de petites capsules informatives budgétaires (Prix versus services) • Faire un bilan fin de l'année : budget (services directement offerts aux citoyens)
	ANNÉE 5 2030	• Faire un cahier spécial sur le bénévolat dans le bulletin municipal	
	Validation des impacts ou influences de ces actions sur l'amélioration de la qualité de vie des familles et des aînés	• Meilleure participation aux activités de reconnaissance des bénévoles • Sonder les partenaires (organismes et associations)	• Validation par le système de plaintes (Voilà)

/ HABITAT ET MILIEU DE VIE



ACTIONS	OBJECTIFS	OFFRIR DES HABITATIONS ADAPTÉES AUX BESOINS ET AUX RÉALITÉS DES FAMILLES ET DES ÂÎNÉS	TROUVER DES SOLUTIONS POUR QUE NOS ÂÎNÉS PUISSENT RESTER ET VIEILLIR À SAINTE-MARTINE
	ANNÉES 1 ET 2 2026 – 2027	- Effectuer une recherche sur ce qui se fait dans les autres Municipalités - S'inspirer des bons coups. (En continu) - Faire le bilan des logements actuels et des besoins (grandeurs, prix)	- Promotion des options possibles de logement pour les aînés (bâtiment accessoire) - Promotion des services offerts (transport commun pour CLSC, aide domicile, service de proximité, popotte)
	ANNÉES 3 ET 4 2028 - 2029	- Examiner la réglementation actuelle et voir les options pour diversifier l'offre de logement - Évaluer la possibilité de mettre une réglementation en place pour la grandeur des logements dans les bâtiments	Développer un outil d'entraide communautaire (service covoiturage, déneigement, etc.)
	ANNÉE 5 2030	Créer un incitatif pour encourager les citoyens, les organismes et les bénévoles à mettre en place des logements subventionnés (PSL) ou coopératifs	Créer un incitatif pour favoriser l'implantation de RPA à Sainte-Martine (règlement de préemption)
	Validation des impacts ou influences de ces actions sur l'amélioration de la qualité de vie des familles et des aînés	- Validation par le nombre de bénéficiaires de l'organisme Actions Familles et CABGC - Nombre de logements construits et leur superficie - Nombre de PSL	- Validation par le biais de nos organismes communautaires - Validation par le portrait sociodémographique

/ TRANSPORT ET SÉCURITÉ



ACTIONS	OBJECTIFS	AUGMENTER LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ DES FAMILLES ET DES ÂÎNÉS	AUGMENTER L'ACCESSIBILITÉ AU TRANSPORT EN COMMUN (ENTRE MUNICIPALITÉS)
	ANNÉES 1 ET 2 2026 – 2027	• Communiquer aux citoyens la façon de faire une plainte ou une requête afin de les répertorier • Planifier la mise en œuvre du plan de mesure de mitigation (besoin d'éclairage et limiter la vitesse dans les rues) • Consultation citoyenne sur les enjeux d'aménagement, de transport et de sécurité (inclure le patrimoine)	
	ANNÉES 3 ET 4 2028 - 2029	• Augmenter la présence policière et le nombre de radars sur le territoire • Continuité de la mise en œuvre du plan de mesure de mitigation	• Développer ou faire connaître une agence de covoiturage (Style Amigo)
	ANNÉE 5 2030	• Continuité de la mise en œuvre du plan de mesure de mitigation	• Analyser la possibilité que les entreprises privées (épicerie et autres commerces) offrent le transport pour permettre aux gens de venir dans leur commerce • Analyse des options de transport en commun gratuit pour les étudiants, les aînés ou selon la classe sociale (en tout temps ou une journée par semaine) • Analyse des options pour une navette Sainte-Martine - Beauharnois et Sainte-Martine – Mercier
	Validation des impacts ou influences de ces actions sur l'amélioration de la qualité de vie des familles et des aînés	• Validation par le système de gestion des plaintes • Actions mises en place du plan de mesure de mitigation	• Bilan des actions et des réalisations



ACTIONS	OBJECTIFS	RENDRE PLUS ACCESSIBLES LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ À SAINTE-MARTINE	OFFRIR DES SERVICES DE SOUTIEN À DOMICILE QUI RÉPONDENT AUX BESOINS DES CITOYENS
	ANNÉES 1 ET 2 2026 – 2027	Continuer les discussions pour qu'un CLSC s'implante à Sainte-Martine (projet de 2019) ou, au minimum, une clinique 1 jour par semaine	- Créer une campagne d'information pour augmenter la visibilité des services offerts et démystifier le soutien à domicile (pour tous les âges, toutes les situations, organismes), avec l'aide des organismes – dossier spécial bulletin - Offrir des places publicitaires gratuites pour les organismes de services de soutien à domicile dans le calendrier annuel
	ANNÉES 3 ET 4 2028 - 2029	Voir les options possibles pour une navette (ex. CLSC Beauharnois, Mercier)	- Soutenir les organismes de soutien à domicile (financièrement, communications) - Continuer la diffusion d'informations
	ANNÉE 5 2030	Faire des approches avec les entreprises privées (pharmacie) pour un partenariat (possibilité de gratuité ou tarif avantageux)	Continuer la diffusion d'informations
	Validation des impacts ou influences de ces actions sur l'amélioration de la qualité de vie des familles et des aînés	Bilan des services avant et après	Validation par le biais de nos organismes communautaires



ACTIONS	OBJECTIFS	MAINTENIR UN BON NIVEAU DE QUALITÉ DES INFRASTRUCTURES EN LOISIRS AFIN DE RÉPONDRE AUX BESOINS DES CITOYENS	CRÉER DES ACTIVITÉS POUR LES ÂÎNÉS QUI CORRESPONDENT À LEURS BESOINS	CRÉER DES ACTIVITÉS POUR LES FAMILLES QUI CORRESPONDENT À LEURS BESOINS
	ANNÉES 1 ET 2 2026 – 2027	• Maintenir les infrastructures en place • Planifier et prioriser les interventions en termes d'infrastructures municipales selon les besoins de la population		• Développer des partenariats avec les organismes (Actions Familles, Station de l'aventure)
	ANNÉES 3 ET 4 2028 - 2029	• Maintenir et développer des partenariats avec les infrastructures privées (aréna, écoles) • Faire la publicité des infrastructures disponibles, municipales et privées (aréna, écoles, location de salle, gratuité pour organismes)	• Élaborer une image de marque pour les aînés afin qu'ils se sentent concernés et intéressés par les activités offertes	• Création d'un sondage en ligne pour valider les intérêts et disponibilités des familles • Création d'activités parents-enfants
	ANNÉE 5 2030		• Campagne publicitaire axée sur les aînés (faire connaître et demander ce qu'ils souhaitent)	• Offrir une animation ou un service de garderie pour les enfants lors des activités proposées aux adultes
	Validation des impacts ou influences de ces actions sur l'amélioration de la qualité de vie des familles et des aînés	• Validation par gestion des plaintes	• Taux de participation aux activités	• Taux de participation aux activités



Sainte-Martine

3, rue des Copains
Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0
Tél.: 450 427-3050 • Fax.: 450 427-7331

sainte-martine.ca